CHEZ M. SALOMON REINACH

Nous sommes allé demander à M. Salomon Reinach, membre de l'Institut, conservateur du musée de Saint-Germain, qui s'est depuis longtemps occupé de la question de l'authenticité de la tiare, ce qu'il pensait des nouvelles révélations tendant à représenter l'artiste russe Rachoumowski comme l'auteur de la tiare. Et voici ce qu'il nous a dit :

M. Rachoumowski revient donc sur l'eau?... En ce qui me concerne, je n'ai jamais douté de son existence, je n'ai jamais douté qu'il eût fabriqué des objets artistiques authentiques ensuite par des « truqueurs ». Mais tant que cet artiste n'aura pas démontré de la façon la plus irréfutable qu'il a fabriqué la tiare, je ne tiendrai pas cette pièce pour apocryphe.

Il en est de l'authenticité des objets comme de l'innocence des individus, qui doit toujours être présumée jusqu'à preuve du contraire.

Des tiers prétendent aujourd'hui que M. Rachoumowski est l'auteur de la tiare de Saitapharnès. Mais ils oublient qu'il l'a démenti lui-même dans une lettre adressée aux *Débats* et publiée par ce journal vers la fin de l'année 1897. Cette lettre était suivie d'une autre par laquelle l'orfèvre d'Odessa contestait la commande de la tiare qu'on lui attribuait. Il me semble que ces documents, s'ils ne sont pas l'œuvre d'un fumiste, tranchent définitivement la question en ce qui concerne M. Rachoumowski.

— Mais, n'avez-vous pas dit qu'à l'époque où le nom de cet artiste fut prononcé pour la première fois, on fit pour le retrouver des recherches infructueuses ?

— Oui. C'est moi qui ds rechercher M. Rachoumowski à Odessa, et mes efforts furent vains. Mais je n'en avais pas conclu que M. Rachoumowski était un mythe.

— Et M. Elina ?

— Oh ! celui-là, je le considère comme un Karl facétieux et machinant assez bien le vaudeville. Il a raconté que la tiare avait voyagé en Angleterre : c'est absolument faux, qu'elle avait voyagé en Italie : c'est inexact. Et j'en trouve la preuve dans une lettre que m'adressait de Rome, où il était en villégiature, en mai 1896, le comte Michel de Tyskiewicz. (Vous savez que le comte de Tyskiewicz fut le dernier des grands amateurs à Paris. Il possédait un énorme majorat dont il employait les revenus à l'achat d'œuvres d'art). Voici la lettre qu'il m'écrivait, deux mois après l'acquisition de la tiare de Saitapharnès par le Louvre :

« Cette tiare, ainsi que le collier, m'a été offerte avant d'aller à Paris. J'ai reçu une lettre de Vienne signée d'un nom polonais qui m'échappe, et par laquelle ce monsieur me propose l'acquisition de ces deux objets sans m'en dire le prix. Il me demande de lui donner télégraphiquement un rendez-vous, soit à Venise, soit à Milan, pour prendre connaissance des originaux. L'adresse de ce monsieur à Vienne était si illisible que je n'ai pas pu donner une réponse. Mais, si j'avais pu répondre, j'aurais certes refusé de me déranger, car un objet de cette importance et provenant d'Olbia ne pouvait que me mettre en défiance.

« Peu de temps après, j'ai su, par une lettre de Freuer, que le Louvre avait acquis les deux objets. Dans sa lettre, Freuer est enthousiaste de l'objet et il m'en dit le plus grand bien. Ma réponse l'a fortement calmé, car je lui ai exprimé mes doutes et les raisons de mes doutes. Là-dessus Freuner me écrit pour me dire qu'il a reçu des lettres de Vienne et de Pétersbourg qui lui disent que l'objet est faux. Mais, plus tard encore, Freuner m'écrit que, tout bien pesé, il pense cependant que tout est parfaitement authentique et que ce sont des merveilles, mais sans appuyer ses dires par des raisons probantes, mais simplement sur ce que les inscriptions lui paraissent en parfaite concordance avec les sujets et le style.

« Voici tout ce que j'en sais, car je n'ai pas encore vu l'héliogravure de la *Gazette des Beaux-Arts*. Il est hors de doute que les falsificateurs du midi de la Russie font des progrès et *qu'ils ont dans leur manche un archéologue sérieux qui leur compose sujets et légendes selon les données de la science*.

« Quant à moi, je dois vous dire franchement que, sans avoir vu l'objet, je suis persuadé que c'est une *très habile imitation*, et voici principalement sur quoi je me base :

« Les fouilles en Russie sont extrêmement surveillées et difficiles. Il est donc douteux qu'on ait pu faire une fouille clandestine d'un autre côté, Olbia a été déjà beaucoup exploitée et, à notre su, on n'y a jamais rien trouvé de très important. Ajoutez à cela que presque toutes les falsifications que l'on a lancées sur les places d'Europe et d'Amérique ont été données comme provenant d'Olbia, et vous verrez qu'il y a lieu de se méfier. »

Quoi qu'il en soit, poursuit M. Salomon Reinach, je persiste à croire que la tiare de Saitapharnès est authentique, parce que, ni M. Elina, ni M. Ramouchowski, ne m'ont, jusqu'à présent, apporté la preuve qu'elle était apocryphe.

La mission du Bourg de Bozas

Les survivants de la mission du Bourg de Bozas, qui viennent de faire en Afrique une expédition intéressante par ses résultats scientifiques, sont arrivés, hier soir, à Paris par le Sud-Express. C'étaient le docteur Brumpt, médecin et naturaliste, Didier, secrétaire, et Golliez, chef de caravane.

Le marquis du Bourg de Bozas, père du malheureux chef de la mission, les attendait sur le quai, en compagnie du lieutenant de dragons Burthe d'Annelet et de M. de Zeitner, qui avaient fait avec les explorateurs, il y a deux ans, le voyage de Djibouti à Addis-Ababa. Lorsque le train est entré en gare, M. du Bourg de Bozas s'est avancé vers les compagnons de son fils et, après les avoir félicités pour leur courage et leur endurance, leur a dit sa reconnaissance pour des soins fraternels dont ils avaient entouré le vicomte au milieu de ses dernières épreuves.

MM. Brumpt, Didier et Golliez ont alors été conduits dans le salon réservé où des délégations, des parents, des amis, en tout une soixantaine de personnes, se trouvaient réunis. A leur entrée, toutes les mains se sont tendues vers eux, tandis qu'au dehors les curieux applaudissaient. Puis M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, représentant le ministre de l'instruction publique, a pris la parole en ces termes :

« M. le ministre de l'instruction publique m'a chargé de venir vous souhaiter la bienvenue. En son nom, je vous félicite du courage, de la hardiesse, de l'abnégation et aussi de l'intelligence avec lesquels vous avez rempli une mission souvent périlleuse, mais qui est un grand service rendu à la France.

« Notre joie serait complète si, tout naturellement, notre pensée ne se reportait vers l'absent, tombé là-bas, en touchant au port, après avoir donné tant de preuves d'énergie et de vaillance. S'il est une consolation pour ceux qui le pleurent, c'est de savoir qu'il est mort comme un bon soldat, au service de la France, et que sa mémoire restera entourée de respect et d'affection.

« Et vous, ses compagnons, vous devez maintenant lui élever le meilleur des monuments en faisant connaître les résultats de cette mission à laquelle il apporta une si active et une si généreuse collaboration.

« M. Grandidier, président de la Société de géographie, M. Perrier, directeur du Muséum d'histoire naturelle, M. le docteur R. Blanchard, directeur du Laboratoire de parasitologie à la Faculté de médecine, prennent tour à tour la parole.

Le docteur Brumpt, en quelques mots, remercie au nom de la mission et reporte généreusement tout le succès de l'entreprise sur le vicomte du Bourg de Bozas, qui, dans les circonstances les plus critiques, savait si bien raffermir les courages défaillants et entraîner les explorateurs frappés de lassitude.

A six heures, les membres de la mission quittaient la gare du quai d'Orsay.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 23 mars. — Une profonde dépression persiste dans le nord du continent (Bodœ 734 mm.), tandis qu'un minimum secondaire passe ce matin sur les îles Britanniques.

Le baromètre a baissé sur toute l'Europe, mais il est encore supérieur à 765 mm., sur la moitié sud ; il devient élevé aux Açores (770 mm.).

Le vent reste assez fort du sud sur nos côtes de la Manche et de l'Océan ; il est très faible du nord-est en Provence.

Des pluies sont tombées sur le nord-ouest de l'Europe, en France, le temps est resté beau.

La température a monté dans le nord du continent ; elle était ce matin de — 1° à Haparanda, 3° à Moscou, + 7° à Paris, 16° à Biarritz et à Alger.

On notait + 8° au puy de Dôme, 1° au mont Aigoual, — 1° au pic du Midi, — 2° au mont Mounier.

En France, le temps va rester beau et doux dans l'est et le sud ; quelques ondées sont probables dans le nord-ouest.

A Paris, hier, beau.

La température moyenne, 12°4, a été supérieure de 5°8 à la normale 6°6.

Depuis hier, midi, température : maximum, +21°1, minimum, 5°9.

A la tour Eiffel : maximum, 17°8 le 22 mars, à trois heures du soir ; minimum, 9°8, le 23, à sept heures du matin.

Baromètre à sept heures du matin : 766 mm. 3 ; en baisse à midi.

Parc Saint-Maur. — Température du 22 mars 1903

3 heures matin	+ 5°0	3 heures soir	+20°8
6 —	+ 4°9	6 —	+17°2
9 —	+12°2	9 —	+12°5
Midi	+17°6	Minuit	+ 9°4

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse en Bretagne, agitée sur la Manche et belle sur la Méditerranée.

L'ASSISTANCE AUX MALADES. — L'assemblée générale de l'Association pour le développement de l'assistance aux malades a eu lieu hier au siège social, 10, rue Amyot, sous la présidence de M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, assisté de Mme Alphen-Salvador, présidente fondatrice de l'œuvre ; Henri Monod, directeur de l'Assistance publique au ministère de l'intérieur ; Jalabert, ancien doyen de la Faculté de Nancy ; des docteurs Broca, Legendre, Lépage et M. Maurange, secrétaire général de l'œuvre.

Mme Alphen Salvador, après avoir remercié le ministre, a exposé le but de l'œuvre et énuméré les différents services. Outre l'école professionnelle d'infirmières de la rue Amyot, qui compte 25 élèves, l'Association s'occupe d'assistance à domicile. Ce service est entièrement gratuit pour les malades indigents.

Après la lecture du compte rendu financier par M. Paul Viollette, trésorier, le docteur Maurange, secrétaire général, a donné lecture de son rapport sur les travaux de l'Association pendant l'année écoulée, et a constaté le développement de l'œuvre, qui ne compte que trois années d'existence, et a déjà rendu de grands services. L'œuvre est entièrement laïque et ne s'occupe ni de la religion ni des opinions du malade, mais seulement de son état et de sa situation de fortune.

M. Chaumié a pris ensuite la parole. Le ministre a chaleureusement félicité Mme Alphen-Salvador et ses collaborateurs de l'œuvre d'assistance hautement moralisatrice qu'ils ont entreprise. Il les a assurés de ses sympathies personnelles et de celle de ses collègues du gouvernement.

UNE FÊTE MUTUALISTE. — La société de secours mutuels d'Avenir des dames et demoiselles du commerce et de l'industrie, dont Mme Paul Deschanel est présidente d'honneur, a donné hier un grand concert au Trocadéro. M. et Mme Paul Deschanel y assistaient. L'ancien président de la Chambre des députés a prononcé un discours sur la mutualité française. Après avoir examiné les bénéfices que les travailleurs retirent de la mutualité, il en a montré les avantages intellectuels, moraux et sociaux. Les membres de la mutualité, a-t-il dit, sont aujourd'hui au nombre de deux millions et demi : ils seront quatre ou cinq millions dans quelques années. On en verra surgir, espère-t-il, un monde nouveau plus juste fondé sur la liberté et la fraternité.

UN VOL DE 15,000 FRANCS DE BIJOUX. — En rentrant chez elle, rue Turbigo, après avoir dîné chez des amis et avoir passé la soirée au théâtre, Mlle Pestel de Ponsac eut la désagréable surprise de trouver son appartement cambriolé.

Les voleurs, comme s'ils connaissaient les habitudes de Mlle Pestel de Ponsac, étaient allés tout droit à l'armoire de sa chambre à coucher où se trouvaient, enfermés dans une cassette, les bijoux les plus beaux, ceux qui ne sortaient de leurs écrins que pour les grandes occasions.

Ils avaient fouillé ensuite dans les tiroirs d'un petit meuble placé dans le cabinet de toilette, où Mlle Pestel de Ponsac a coutume de déposer les bijoux qu'elle porte couramment. Enfin, dans la salle à manger, ils n'avaient ouvert qu'un secrétaire, mais dans lequel ils trouvèrent précisément quatre billets de cent francs.

Les bijoux volés représentent une valeur approximative de 15,000 francs. Une paire de boucles d'oreille de 52 brillants en forme de marguerite valait à elle seule 5,000 francs. Parmi les six broches, les quatre bracelets, les dix-sept bagues, dont trois marquises, qui lui ont été dérobés, il y avait des bijoux auxquels Mlle Pestel de Ponsac tenait beaucoup parce qu'ils lui venaient de sa famille. Les voleurs n'ont pas dédaigné, quoiqu'elle fût de mince valeur, une alliance marquée à l'intérieur « GP et RB », pas plus qu'une chevalière d'homme aux initiales L. R.

Mlle Pestel de Ponsac ne soupçonne personne. Il lui semble bien, à la façon dont le vol a été commis, que l'auteur soit au courant de ses habitudes. Mais comme elle a eu à son service déjà bien des domestiques et comme aussi ses relations sont très nombreuses, elle n'a pu fournir aucune indication utile à M. Kien, commissaire de police, entre les mains duquel elle a déposé une plainte.

La concierge assure n'avoir vu passer aucune personne étrangère à la maison, et les locataires déclarent n'avoir entendu aucun bruit suspect.

ARRESTATION D'UN CHEF DE TRAIN. — M. Leroy, commissaire spécial de la gare Saint-Lazare, a procédé hier à l'arrestation d'un chef de train de la compagnie de l'Ouest, Camille Chevallier, âgé de quarante-deux ans, marié et père de famille, qui est inculpé d'avoir commis de nombreux vols dans les fourgons à bagages.

On a trouvé chez lui une grande quantité d'objets qu'il avait dérobés dans les malles et les valises dont il forçait les serrures.

C'est en laissant tomber dans une malle qu'il venait d'ouvrir un pli qui lui avait été confié en route que Chevallier s'est en quelque sorte dénoncé lui-même.

MORT D'UN PERSONNAGE DE « CRAINQUEBILLE ». — Un des artistes engagés pour la représentation de *Crainquebille* — on sait qu'ils sont au nombre de 32 — François Lamy, de son vrai nom Expantine-Monchaussé, n'étant pas venu aux dernières répétitions, le régisseur de la Renaissance, M. Adam, s'est rendu au domicile de cet artiste, rue des Moines, 87. Mais c'est en vain qu'il sonna. Il ne reçut aucune réponse. Il se hâta d'aller prévenir le commissaire de police, qui, ayant fait ouvrir la porte, trouva François Lamy mort, assis dans son fauteuil. Il tenait encore à la main un des feuillets de son rôle.

M. François Lamy, qui jouait naguère aux Variétés dans les *Deux Ecoles*, était connu et estimé dans le monde des théâtres.

MORT D'UN CYCLISTE. — Un cycliste nommé J..., âgé de quarante-six ans, demeurant au Perreux, profitait de la belle journée d'hier pour se rendre à Fontenay-sous-Bois. Il allait bon train et, jaloux sans doute de se prouver à lui-même son endurance, il montait la côte des Joncs-Marins sans même reprendre haleine. Mais, arrivé au sommet, il se sentit subitement indisposé. Il descendit de machine et se dirigea vers une maison. Il ne put dire que quelques mots et expira.

TREMBLEMENT DE TERRE. — De légères secousses du sol, de durées diverses, ont été ressenties, l'avant-dernière nuit, dans la région de Foix, Tarascon, Ax-les-Thermes.

Le phénomène s'est produit quelques minutes après minuit.

La direction du mouvement sismique semblait provenir du côté du versant espagnol de la Haute-Ariège.

En quelques endroits, les oscillations enregistrées sont au nombre de trois, espacées de quelques secondes entre elles.

BAGARRE MORTELLE. — Des habitants de la rue Torte, à Marseille, attirés, sur le pas de leur porte, hier soir à neuf heures, par cinq détonations, ont trouvé étendu mort sur le trottoir, l'œil droit crevé par une balle de revolver, leur voisin Caratenuto, tenancier d'un bar.

Un jeune homme de vingt ans dont on ignore le nom, et une fille Lalumbo, âgée de vingt-huit ans, étaient trouvés en même temps blessés et conduits à l'hôpital par les gardiens de la paix.

Tout ce qu'on sait de ce drame, c'est qu'un groupe de trois filles s'était fait servir des consommations dans le bar et que, presque aussitôt, elles avaient été suivies de plusieurs individus.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

INFORMATIONS DIVERSES

— Aujourd'hui a eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence, à la mairie du 8e arrondissement, le mariage de Mlle Harlette Hayem, belle-fille et fille de M. et Mme Jules Comte avec M. Fernand Gregh.

Les témoins du marié étaient MM. Ludovic Halévy, de l'Académie française, et Louis Ganderax ; ceux de la mariée, son oncle, M. Victor Klotz, et son frère, M. Raymond Wbog.

— A l'Ecole des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne :

Mardi 24, à 4 h. 1/4 (section de journalisme), conférence de M. G. Timmory sur *le Courrier des théâtres et la soirée parisienne, le Monsieur de l'orchestre*.

Jeudi 26, à 4 heures. — Cours de M. Eugène Fournière : à 5 heures, suite de l'enquête sur l'éducation de la démocratie, présidée par M. A. Croiset. Discussion de la conférence de M. Hadamard sur les *Sciences dans l'enseignement secondaire*.

Vendredi 27, à 8 h. 3/4 du soir (section de musique). Cours de M. H. Expert : audition de musique française de la Renaissance.

— Demain et après-demain, 24 et 25 mars, aura lieu dans les salons de l'hôtel d'Orsay (gare d'Orléans), la vente des écoles professionnelles (fondation Elisa Lemonnier). La vente aura lieu chaque jour de deux heures à sept heures et, le dernier jour, elle reprendra le soir, de huit à onze heures.

Parmi les dames vendeuses figurent Mmes Charles Floquet, Berthelot, Mir, Millard, Charras, Liouville, Levylier, Risler, Toussaint, etc.

— Nous avons reçu pour les *Marins Bretons*, de M. Eugène Naquard, 20 francs que nous versons au Crédit Lyonnais.

Un précieux ouvrage. — Quelle délicieuse surprise pour les amateurs d'œuvres artistiques, que la publication de ce merveilleux album illustré par les maîtres du crayon : Maxence, Léandre, Willette, Sem, Capiello, Guillaume, Moloch et qui contient en outre les éblouissants modèles des adorables costumes tailleur, pour dames, à 95 francs, des incomparables complets pour messieurs, à 69 fr. 50, de High life tailor. Il suffit de s'adresser, soit, à sa grandiose succursale, 12, rue Auber, soit 112, rue Richelieu, au boulevard, pour obtenir cet admirable ouvrage.

Mieux, Meilleur marché. — C'est aux Etablissements Allez frères, que s'adressent toutes les personnes désireuses de monter ou de remonter économiquement leur ménage, en fourneaux, tôle et fonte, ustensiles et meubles de cuisine, lessiveuses, baignoires, chauffe-bains, toilettes-lavabos, lits fer, lits cuivre, stores, d'installer ou de réinstaller aux meilleures conditions leurs villas et jardins.

LIBRAIRIE

LA REVUE

(ancienne « Revue des Revues ») du 15 mars contient la dernière œuvre inédite de Léon Tolstoï : la Résurrection de l'enfer ; *Jean Finot* : Après douze ans ; *E. Ferri, A. Briand, Nieuwenhuis, Vandervelde*, etc. : les Divergences politiques du socialisme ; *E. Schuré* : la Vie d'une cantatrice ; *Abel Hermant* : Confession d'un homme d'aujourd'hui ; *Dr F. Régnault* : la Gymnastique psychique ; etc., etc.

Paris, 12, avenue de l'Opéra. — Le no : 1 franc.

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES

Directeur : LOUIS OLIVIER

Numéro du 28 février

P. DUHEM : les Théories mécaniques de la Chaleur et de l'Electricité.
E. DOUTTÉ : les Marocains et la Société marocaine. *Première partie* : les Origines et l'histoire.
E. FEINDEL : le Gigantisme chez l'homme.

Numéro du 15 mars

CH. FABRY : la Structure des spectres.
P. DUHEM : le Retour à l'atomisme et au cartésianisme.
E. DOUTTÉ : les Marocains et la Société marocaine. *Deuxième partie* : les Marocains actuels ; mœurs, coutumes.
X. ROCQUES : la Concentration des vins.
Chronique, Bibliographie, Académies.

Prix : 1 fr. 25, chez A. Colin, 5, de Mézières.

Paraît, à la librairie académique Perrin et Cie, *Remember*, du poète Charles-Adolphe Cantacuzène.

Les Chefs-d'Œuvre des Grands Maîtres

Posséder les *Chefs-d'Œuvre des Grands Maîtres*, ce souhait que nul n'osait formuler jusqu'ici, la librairie Hachette le réalise aujourd'hui. Désormais, pour le décor artistique de la maison, les plus beaux tableaux des grands musées se trouvent être à la portée de tous. L'ouvrage sera complet en 15 livraisons, de quatre gravures chacune. Chacune de ces gravures peut être encadrée. On se disputera les livraisons, on voudra les avoir toutes. La modicité de leur prix : 1 fr. 50, n'a jamais été atteinte. On prévoit pour cette publication d'art véritablement populaire, le plus franc, le plus durable et le plus universel succès. (Voir aux annonces.)

NÉCROLOGIE

Nous rappelons que les obsèques de M. Théodore Mallet, décédé le 21 du courant, en son domicile, 13, square de Messine, auront lieu le mardi 24 du courant à midi et demi à l'église du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine.

On se réunira à l'église. Prière de considérer le présent avis comme une invitation et de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Tout le monde connaît les noms des sources de Vichy-Etat qui ont fait la réputation de Vichy : les Célestins, la Grande-Grille et l'Hôpital. Aussi, profitant de leur vogue, certains commerçants essayent de leur substituer d'autres sources, soi-disant similaires. Nous rappelons que, pour couper court à ces fraudes, la Compagnie fermière appose sur le goulot de ses bouteilles, un disque bleu avec les mots « Vichy-Etat » que le consommateur doit exiger comme garantie d'authenticité ; de même que pour les Comprimés il faut exiger « Comprimés Vichy-Etat ».

THÉATRES

Les théâtres au Sénat

Parmi les rapports budgétaires distribués au Sénat, et qui seront discutés cette semaine, figure celui de M. Deandréis sur les beaux-arts.

Comme tous les ans, M. Deandréis étudie avec soin la situation des théâtres subventionnés. Nous détacherons de son travail quelques passages qui sont très intéressants.

Voici d'abord ce que le rapporteur dit de l'Opéra et de l'Opéra-Comique :

OPÉRA

Nous aurions peu à ajouter à ce que nous disions l'année dernière au sujet de l'Académie nationale de musique, si nous ne devions constater un abaissement de recettes d'environ 260,000 francs en 1901, par rapport à la moyenne annuelle enregistrée dans la période de 1875 à 1897.

Le vaste monument que nous a légué le second empire nécessite des frais d'entretien considérables. L'Etat donne gratuitement à la direction la salle et ses dépendances ; il lui accorde une subvention de 800,000 francs par an ; il lui octroie le privilège d'engager pour une période et à des conditions de prix déterminées d'avance les lauréats du Conservatoire. Cela ne suffit pas, et il est devenu nécessaire de mettre le prix des places à un taux fort élevé. Dans la plupart des théâtres de même ordre des principales capitales de l'Europe, ce prix est bien moindre.

Le fauteuil d'orchestre coûte, à l'Opéra de Paris, 14 francs au bureau et 16 francs en location : il est tarifé (sans augmentation s'il est pris d'avance) 8 fr. 40 à Vienne, 7 fr. 50 à Berlin.

N'y a-t-il pas d'autres causes à la désaffection dont le public paraît animé vis-à-vis de l'Opéra ?

Sans vouloir empiéter sur le domaine de la critique, et tout en restant dans le cadre un peu étroit d'un rapport budgétaire, on a le droit et le devoir de formuler certaines remarques suggérées par l'examen de ce qui se pratique au dehors.

Nous comparions plus haut le prix d'un fauteuil d'orchestre à Paris et à Berlin par exemple, et nous avons vu que la comparaison n'est pas en notre faveur. Que serait-ce donc si de l'examen du tarif des places nous passions à celui du répertoire ?

A Paris, on jouait, en 1901, 16 opéras et 4 ballets. Pendant ce temps, l'Opéra de Berlin offrait à ses spectateurs, dans la saison de 1901-1902 (moins les deux mois de juillet et août, pendant lesquels la salle est mise à la disposition d'une troupe d'opérette), 60 ouvrages différents, dont 40 grands opéras ou drames lyriques et une vingtaine de ballets ou d'opéras-comiques.

Beethoven y figurait avec *Fidelio* ; Mozart avec *Don Juan*, la *Flûte enchantée*, les *Noces de Figaro*, *Cosi fan tutte*, l'*Enlèvement au Sérail* ; Weber avec *Preischütz*. On donnait de Wagner : *Tristan et Yseult*, *Lohengrin*, *Tannhaüser*, le *Vaisseau fantôme*, la *Walkyrie*, l'*Or du Rhin*, *Siegfried*, le *Crépuscule des Dieux*, les *Maîtres chanteurs*, *Rienzi* ; de Meyeerber, l'*Africaine*, le *Prophète*, les *Huguenots*, *Robert le Diable* ; de Verdi, *Aïda* et la *Traviata* ; de Donizetti, la *Fille du Régiment* ; de la jeune Ecole italienne, *Paillasse*, *Cavalleria Rusticana*, la *Vie de Bohême*. Nous ne parlerons pas des œuvres des compositeurs allemands, moins connus en France, tels que Meissner, Bayer, Lortzing, Siegfried Wagner, etc.

Enfin, nos compositeurs français ont tenu l'affiche pendant 80 représentations environ sur 300, avec *Faust*, *Samson et Dalila*, la *Muette de Portici*, *Carmen*, *Mignon*, *Fra-Diavolo*, la *Dame blanche*, *Coppélia* et ces jours derniers, *Louise*. Nous avons sous les yeux le programme quotidien de l'Opéra de Berlin, que nous avons fait relever pour l'année dernière : nous ne poussons pas plus loin notre énumération.

On voit quel éclectisme — nn peu large sans doute — a présidé au choix de ce répertoire, et dans lequel toutes les écoles sont représentées.

Pourquoi, avec les beaux éléments dont dispose notre Académie de musique, orchestre, chœurs et chanteurs, ne ferait-on pas à Paris ce qui réussit ailleurs, c'est-à-dire de composer un répertoire courant comprenant les œuvres des maîtres des XVIIIe et XIXe siècles, des Lulli, des Rameau, des Gluck, des Weber, des Mozart, des Berlioz qu'on a le grand tort de laisser aux Sociétés de concerts, à côté de notre brillante école contemporaine, trop souvent réduite à émigrer à Rouen, à Monte-Carlo ou à Bruxelles ? C'est la pratique heureuse de l'Opéra-Comique ; et c'est la bonne tradition de la Comédie-Française.

Les recettes seraient loin d'en souffrir : l'intérêt de l'art n'y perdrait rien.

OPÉRA-COMIQUE

Si l'on peut souhaiter plus de richesse dans le répertoire de l'Opéra, on ne saurait de ce chef adresser le moindre reproche à l'Opéra-Comique.

Il ne se passe guère de mois, en effet, sans que l'affiche de ce théâtre annonce quelque première représentation ou quelque importante reprise.

Dans le courant de 1902, une large place a été faite aux jeunes musiciens : à M. Debussy avec *Pelléas et Mélisande*, à M. Coquard avec la *Troupe Jolicœur*, à M. Reynaldo Hahn avec la *Carmélite*, à M. Georges Hüe avec *Titania* et, au moment où s'imprime ce rapport, à M. Missa avec *Muguette*.

On a joué un grand nombre d'œuvres des compositeurs de la seconde moitié du dix-neuvième siècle : Lalo, Delibes, Bizet, Ambroise Thomas, Gounod, etc., et quelques pièces d'Auber et de A. Adam, telles que *Fra Diavolo*, le *Domino noir*, le *Torédor* ; ces jours derniers, enfin, on a repris la *Traviata* et donné une série de représentations très brillantes de la grande *Iphigénie en Tauride* de Gluck.

A quelque genre qu'appartiennent les ouvrages, l'exécution en est toujours satisfaisante, souvent remarquable.

L'exiguïté de la scène et des dépendances de la nouvelle salle est une difficulté pour des renouvellements de spectacles fréquents : la direction a su y suppléer par une activité et un goût auxquels chacun se plaît à rendre hommage.

Entrer plus avant dans le détail des ouvrages représentés en 1901 et 1902 nous paraît inutile. Il nous sera permis cependant d'exprimer le regret de ne pas voir nos maîtres français, qui excellèrent dans ce genre léger de l'opéra-comique : Grétry, Dalayrac, Monsigny, Nicolo, Boïeldieu, Hérold, etc., occuper sur l'affiche toute la place qu'ils méritent.

La part faite aux drames lyriques et à la musique sérieuse est sans doute un peu large ; mais il y a ici une circonstance très atténuante : le Grand-Opéra, où ces œuvres seraient mieux à leur place, ne pouvant les accueillir, on doit s'estimer heureux, dans l'intérêt de tous, que l'Opéra-Comique les recueille.

Mentionnons la création de la caisse de secours et de retraites qui a été instituée à l'Opéra-Comique au profit des musiciens de l'orchestre, des choristes et du petit personnel de la scène. Cette caisse, alimentée par un prélèvement de 2 0/0 sur le traitement de ses adhérents, par le produit d'une représentation annuelle et par des dons, a bénéficié, cette année même, d'une loterie qui ajoutera 60,000 francs environ au capital déjà acquis.

Le rapporteur s'occupe ensuite de la Comédie-Française et de l'Odéon.

COMÉDIE-FRANÇAISE

« Parmi tous les théâtres, écrit-il, nul ne prime la Comédie-Française aux yeux de l'opinion. »

Il lui consacre donc une longue étude.

Il constate qu'en 1902, la Comédie-Française a donné 361 représentations en soirée et 76 matinées. Les spectacles du soir se sont composés de 66 pièces classiques et de 295 pièces modernes ; en matinée, il a été joué 24 pièces classiques et 52 pièces modernes.

Le rapporteur dit alors :

Comme toutes les entreprises théâtrales, la Comédie-Française est soumise à des nécessités commerciales. Elle est moralement tenue à faire de l'art, matériellement à faire de l'argent. Le recrutement des artistes deviendrait difficile si les bénéfices de la fin d'année n'étaient pas en rapport avec leurs espérances. La concurrence des théâtres plus libres de certaines charges a plus d'une fois tenté les comédiens qui vont demander ailleurs des profits qu'ils n'ont pas à la Comédie, dont les règlements — consentis par eux en parfaite connaissance de cause, ils ne devraient pas l'oublier — sont cependant formels.

Ces artistes de la Comédie, privilégiés entre tous, ont, après leur part annuelle dans les bénéfices sociaux (plus élevée que jamais en 1902) leurs « feux », le revenu de leurs fréquents et d'ailleurs légitimes congés et les avantages divers que leur assure une position enviée, une pension assurant à leurs vieux jours le loisir et la dignité ; mais tous ne songent pas à ce qu'a d'admirable une institution à la fois impérieuse et fraternelle, et le pacte qu'ils ont signé semble quelquefois peser à certains.

A coup sûr, si l'Etat ne donnait point de subvention à la Comédie, la Société des comédiens français ne pourrait suffire aux lourdes charges qui lui incombent : pensions des anciens sociétaires, secours aux employés retraités, etc.

A ne considérer l'exercice 1902, par exemple, qu'en bloc et d'après le total des dépenses et le total des recettes, cet exercice s'est composé de 432 représentations (soirées et matinées) donnant une somme de 2,210,376 francs de recettes brutes, ce qui est considérable ; mais, par contre, les dépenses globales s'élevaient au chiffre de 2,217,000 francs.

La moyenne des dépenses journalières monte à (droits des auteurs et droit des pauvres compris)	5.132 »
La moyenne des recettes journalières ne s'élevant qu'à	5.030 50
Il en résulte une différence en moins par jour de	101 50

Cette différence est comblée par les ressources de la Comédie, dont les unes sont fixées comme la subvention, et les autres sont mobiles, comme les intérêts des fonds sociaux déposés au Mont-de-Piété et qui varient d'après les retenues annuelles et les retraites des sociétaires.

On voit par ces chiffres que la Comédie est tenue de réaliser des recettes considérables si elle veut couvrir les dépenses nécessaires à son exploitation et dont les derniers aménagements de l'immeuble ont grossi le total. Il est certain que, lorsqu'en 1840, le ministre de l'intérieur proposait et faisait voter par la Chambre des députés la subvention de 240,000 francs, restée la même depuis ce temps, cette somme était, en proportion, beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui : la subvention de 1902 ne représente plus ce qu'elle valait il y a soixante ans.

Disons, d'ailleurs, qu'à cette époque, malgré une troupe de comédiens demeurée célèbre, les bénéfices de la Comédie-Française étaient nuls ; il n'y avait aucun partage à la fin de l'année. Constatations à noter : la prospérité matérielle du théâtre n'a commencé qu'avec la nomination d'un administrateur général centralisant les pouvoirs divers du comité : c'est à partir de 1850 que la Comédie parvient à se suffire à elle-même. Depuis elle a eu des périodes heureuses, et elle est aujourd'hui dans une situation qui lui permet de braver l'avenir.

Au moment de la guerre de 1870, les sociétaires, effrayés de cet avenir, parlaient de dissoudre la Société et quelques-uns réclamaient la liquidation. A l'heure présente, après la dure épreuve de 1900, la Comédie garde encore des réserves et réalise des recettes considérables ; mais, c'est grâce à l'Etat, répétons-le, et à son intervention si bien méritée à tous les titres, qu'elle peut faire face aux dépenses inévitables de son exploitation.

... Il est intéressant de constater que la Comédie donne plus de représentations classiques qu'il y a vingt ans. Par exemple, en 1882, il n'y avait que 40 spectacles composés de pièces classiques en matinées et en soirées. Dans l'année 1902, il y a eu 24 matinées composées de pièces classiques et 66 soirées, soit 90 représentations. Encore ne comptons-nous point les spectacles *coupés* où les ouvrages classiques ont leur part. Il ne s'agit ici que de représentations purement classiques. Elles dépassent de plus du double le nombre des représentations de ce genre que donnait la Comédie-Française autrefois.

Pour nous résumer, répétons que, de toute façon, la Comédie-Française a une situation particulière ; on est mal venu de chercher à la comparer à telle ou telle autre entreprise théâtrale. L'administrateur est président d'une république dont les citoyens sont ses égaux. Ils ne le choisissent pas, mais ils votent le budget ; il est à la fois leur chef et leur fondé de pouvoirs. Une telle Société qui, tenue d'obéir, a cependant le droit de demander des comptes à la fin de l'année, constitue une association d'une espèce particulière et privilégiée. Délicat problème que celui de commander à des artistes qui vous contrôlent.

Nous estimons, et nous n'hésitons pas à le dire, que M. Claretie a su, pendant l'année qui s'achève, dignement suffire à sa tâche ; il en a été récompensé par le succès des créations ou reprises et par les résultats financiers.

Après les conflits aigus qui partagèrent la Cour et la Ville à propos de la Comédie-Française, il semble aujourd'hui que le calme règne. L'essaim bourdonne ; de temps à autre, une « affaire » éclate ; mais l'administrateur et le comité sont, dans ces questions d'ordre intérieur, indiqués et armés pour les traiter, sans qu'il soit besoin de l'intervention du prince.

Il y a un acte de société, des décrets ayant force de loi. Le mieux pour tous est de s'y soumettre en donnant au besoin le dernier mot à la justice, comme cela se pratique dans tous les différends commerciaux ou civils. L'administrateur général et le comité ont donné des preuves de fermeté et de sagesse ; ils n'ont qu'à continuer.

Ne quittons pas la Comédie-Française sans dire que M. Claretie a constitué, sous le joli nom de « Ruche de Molière », une association en participation, créée au profit des employés de la Comédie-Française, et dont le capital se compose de valeurs à lots ; ou nous assure même que les artistes ont désiré s'associer aux charges et aux bénéfices de cette sorte de caisse d'épargne.

L'ODÉON

Tout le monde se met facilement d'accord pour définir le rôle du Théâtre-Français : bien rares sont les esprits qui se font de l'Odéon une même conception.

Pour les uns, c'est un prolongement du Conservatoire, une sorte de théâtre d'application, où les jeunes lauréats prennent le premier contact avec le grand public et font leur apprentissage du métier d'acteur en jouant le répertoire classique.

Pour certains, l'Odéon est la scène d'avant-garde de la jeune littérature dramatique, un théâtre de l'« Œuvre ». Située au cœur du pays latin, elle est désignée pour les essais hardis français ou même étrangers, dussent l'originalité des thèses soutenues et la nouveauté des sujets offerts amener quelques batailles d'idées.

D'autres voudraient dénier à l'Odéon le droit de représenter les pièces de « genre » qui constituent le répertoire du Gymnase, du Vaudeville ou de la Renaissance. Conservateurs et novateurs s'unissent